



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Jeudi 19 septembre 2024
19 h 15

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences
3. Mot de bienvenue de la directrice
4. Désignation d'un (e) président (e) d'assemblée
5. Désignation d'un (e) secrétaire d'assemblée
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 21 septembre 2023
8. Présentation du rapport annuel du Conseil D'Établissement de 2023-2024
9. Explications sur la composition et les fonctions du CÉ, du comité de parents et de l'organisme de participation de parents
10. Période de questions
11. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement de l'école Saint-Jean
 - 11.1 Nomination du président d'élection
 - 11.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 11.3 Procédures d'élection et nomination de 2 scrutateurs
 - 11.4 Élection des parents au CÉ (3 postes ouverts de 2 ans et 1 poste ouvert d'un an)
 - 11.6 Élection d'un ou d'un-e représentant(e) au comité des parents et de son substitut parmi les parents élus
 - 11.6.1 Mise en candidature
 - 11.6.2 Vote et nomination
12. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)
13. Levée de l'assemblée